



Avis d'audience par écrit

Le 8 septembre 2020

Réf. 2020-H-105

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) tiendra une audience fondée sur des mémoires pour étudier une demande de SRB Technologies (Canada) Inc. (SRBT) visant à obtenir l'approbation de la Commission pour son plan préliminaire de déclassement révisé et sa garantie financière révisée visant son installation de traitement du tritium à Pembroke (Ontario).

La garantie financière fait en sorte que des fonds seront disponibles pour assumer les coûts actuels et futurs du déclassement de l'installation, y compris la gestion à long terme des déchets générés par son exploitation. Le permis actuel de SRBT l'autorise à exploiter une installation de traitement du tritium et à posséder, transférer, utiliser, traiter, gérer et entreposer les substances nucléaires nécessaires à ses opérations.

En vertu de l'article 3 des *Règles de procédure de la Commission canadienne de sûreté nucléaire* (les Règles), la Commission a décidé de modifier les Règles afin que le déroulement de l'audience soit le plus informel et le plus rapide possible, compte tenu des circonstances et de l'équité. La Commission examinera les mémoires de SRBT et du personnel de la CCSN ainsi que les interventions écrites des membres du public. Par la suite, une formation de la Commission délibérera et rendra une décision concernant la demande de SRBT. Une décision est attendue en octobre 2020.

Conformément à l'article 19 des Règles, les personnes qui ont un intérêt ou une expertise concernant le dossier en cause ou qui possèdent des renseignements pouvant être utiles au processus décisionnel de la Commission sont invitées à présenter par écrit des commentaires sur la demande de SRBT. Les demandes d'intervention doivent être présentées au Secrétariat de la Commission d'ici le **9 octobre 2020**, au moyen du [formulaire de demande en ligne](#) ou aux coordonnées indiquées ci-dessous. **La demande d'intervention doit comprendre les renseignements suivants :**

- un mémoire comprenant les commentaires qui seront présentés à la Commission
- le nom, l'adresse et le numéro de téléphone du demandeur

Tous les mémoires peuvent être téléchargés sur le site Web de la CCSN ou obtenus sur demande auprès du Secrétariat. Les renseignements personnels, comme l'adresse et le numéro de téléphone, sont essentiels pour relier le mémoire à son auteur. Veuillez présenter vos renseignements personnels sur une page distincte si vous voulez assurer leur confidentialité.

Les mémoires de SRBT et du personnel de la CCSN pour cette audience sont accessibles sur le site Web de la CCSN, à suretenucleaire.gc.ca, ou sur demande auprès du Secrétariat. Après les délibérations et la décision de la Commission sur la question à l'étude, un compte rendu de décision sera publié sur le site Web de la CCSN et fourni sur demande.

Pour en savoir plus sur le processus d'audience publique de la Commission, le titulaire de permis ou l'installation à l'étude, ou pour obtenir des documents, veuillez communiquer avec :

Agente du tribunal, Secrétariat

Tél. : 343-550-8309 ou 1-800-668-5284

Télec. : 613-995-5086

Courriel : cns.interventions.ccsn@canada.ca

Web : [Participer à une audience publique de la Commission](#)